

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_036 | Naissance de la clinique.CollectionBoite_036-10-chem | Cabanis. Du degré de certitude. ItemLe médecin comme magistrat dans la cité](#)

Le médecin comme magistrat dans la cité

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb036_f0166

SourceBoite_036-10-chem | Cabanis. Du degré de certitude.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Références bibliographiques[Cabanis, Du Degré de certitude de la médecine, 3e édition précédée de l'éloge de M. Cabanis, par M. le chevalier Richerand, Paris, Caille et Ravier, 1819](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 25/08/2020 Dernière modification le 23/04/2021

- Le médecin est censé de Hés "en
certaines limites qui n'affectent point les
esprits sans compromettre les âmes" (1616 note 1)
- "La hardiesse de l'opinion" souvent "de
l'indépendance ou de la liberté" ils sont des
"amis sûrs de la liberté" (Ibid)
- Ils doivent devenir "les surveillants
de la morale et de la santé publique" (Ibid)
- "A leur yeux et à ceux de leurs collègues,
il n'y a que deux : le bien du particulier et
le bien de leur état ou plus encore que celle
du public et de l'individu" (154)
- "Ils peuvent que l'on veuille retenir
leur seron, ce n'est que des malheurs
publies" (154)



ce titre - du degré de certitude
(3^e d. 7519)

